

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE Jeudi 25 janvier 2024

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

À retourner par mail avant le 22/01/2024 à drhautsdefrance@unep-fr.org

Je soussigné·e
Entreprise
Ville (dépt.)
Adhérent·e de l'Unep Hauts-de-France et à jour du paiement de ma cotisation,

Après avoir pris connaissance du texte ci-dessous de la résolution unique proposée au vote de l'Assemblée Générale du jeudi 25 janvier 2024 :

Election du Président et du Bureau de l'Unep Hauts-de-France

Après présentation de la lettre de candidature, ci-annexée, du candidat unique, Jean-Luc Gardien est élu Président de l'Unep Hauts-de-France.

Et conformément à l'article 3 du TITRE 3 – ASSEMBLEES GENERALES des statuts du Syndicat,

Déclare émettre le vote suivant sur ladite résolution (**cochez la case de votre choix**):

- POUR
- CONTRE
- ABSTENTION

Fait à, le / / 2024

Signature

**** NOTE IMPORTANTE ****

Toute abstention exprimée dans le présent formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution concernée.

L'indication de deux votes contradictoires au regard d'une même résolution vaudra un vote défavorable à l'adoption de cette résolution.

Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si ce formulaire parvient à l'Unep Hauts-de-France par mail avec accusé de réception à drhautsdefrance@unep-fr.org, soit le **22 janvier 2024 à 11h au plus tard**.